

<https://lacreteil.fr/spip.php?article447>



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) 2019

- COMPOSANTES ET INTERVENANTS - GPSEA - Grand Paris Sud Est Avenir -



Date de mise en ligne : jeudi 2 janvier 2020

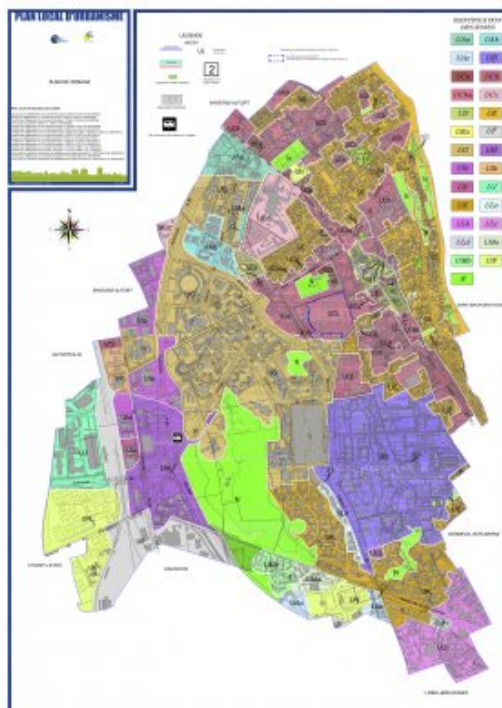
Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

« Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé par délibération du conseil municipal du 4 octobre 2004, a été révisé le par délibération du conseil municipal du 8 décembre 2013 et modifié en dernier lieu par délibération du conseil de territoire Grand Paris Sud Est Avenir n°CT2019.3/075-1 du 19 juin 2019.

Depuis le 1er janvier 2016, date de création de la Métropole du Grand Paris, l'élaboration et l'évolution des PLU relèvent de la compétence de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir.

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CRETEIL - PLAN DE ZONAGE - JUIN 2019

[TÉLÉCHARGER](#)



PLAN LOCAL D'URBANISME DE CRETEIL - PLAN DE ZONAGE - JUIN 2019

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CRETEIL - REGLEMENT - JUIN 2019

[TÉLÉCHARGER](#)



PLAN LOCAL D'URBANISME DE CRETEIL - REGLEMENT - JUIN 2019

PLU - Plan du réseau d'eaux pluviales - décembre 2014

TÉLÉCHARGER



PLU - Plan du réseau d'eaux pluviales - décembre 2014

AUTRES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Le PLU comprend des pièces écrites :

1. [le rapport de présentation.](#)
2. [le P.A.D.D. \(Projet d'aménagement et de développement durables\).](#)
3. [les orientations d'aménagement et de programmation.](#)
4. [le règlement de zones.](#)
5. [les annexes.](#)
6. [plan de prévention des risques de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols dit « Argile »](#)

Le PLU des documents graphiques :

1. [le plan de zonage.](#)
2. [les secteurs de plan masse.](#)
3. [le plan des servitudes.](#)
4. [le classement sonore des infrastructures de transport terrestre.](#)
5. [le plan de zonage du plan de prévention du risque d'inondation.](#)
6. [le périmètre d'application du droit de préemption urbain.](#)
7. [le plan de repérage des Z.A.C..](#)
8. [le plan du réseau d'eau potable.](#)
9. [le plan du réseau d'eaux pluviales.](#)
10. [le plan du réseau d'eaux usées.](#)
11. [le plan du réseau de chauffage urbain.](#)
12. [les plans d'alignement.](#)
13. [le périmètre fixé par la convention de projet urbain partenarial \(PUP\).](#)

Lien utile sur le site de la Préfecture du Val-de-Marne :

- <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Informations-acquereurs-locataires-Risques-naturels-et-technologiques-par-commune/CRETEIL>